

Monsieur Pascal Clément
Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Toulouse, le 27 juillet 2005

Monsieur le Ministre,

Objet :
Condamnation de l'état pour faute
lourde dans l'affaire des disparus de
Mourmelon

Référence :
GD/2707-1

Pièce jointe :
Copie du jugement du 26 janvier 2005

Le 23 août prochain, cela fera exactement vingt ans que ma famille n'a pas revu mon frère Patrice, disparu en août 1985 à Mourmelon, et très certainement assassiné.

Dans le cas de mon frère et pour au moins sept autres familles, la justice a totalement échoué : après une instruction interminable avec des nombreuses erreurs ou fautes, le procès de Pierre Chanal, renvoyé aux Assises, n'a finalement pas eu lieu. L'accusé s'est suicidé alors qu'il était sous la surveillance du personnel de l'administration judiciaire.

En janvier 2005, l'Etat français a été condamné pour faute lourde et dysfonctionnement du service public de la justice.

Même si cette condamnation est une reconnaissance réelle du préjudice subi par les familles des victimes, je ne peux accepter que cette décision soit considérée comme le terme de l'affaire.

Il n'est pas possible de s'en tenir là : les attendus du jugement sont très sévères. Le fait que l'Etat français n'ait pas fait appel de cette condamnation signifie que les critiques sont justifiées. Il est donc indispensable que les leçons de cet échec soient tirées et contribuent à améliorer le fonctionnement du système judiciaire et à éviter qu'un nouveau drame ne se reproduise.

Depuis octobre 2003, j'ai écrit à plusieurs reprises à votre prédécesseur pour demander une enquête sur l'ensemble de la procédure judiciaire de l'affaire des disparus de Mourmelon. Monsieur Dominique Perben n'y a jamais donné suite en répondant même à un sénateur : « il ne m'apparaît pas nécessaire qu'une nouvelle enquête soit diligentée »

J'espère que vous comprendrez mieux les enjeux de l'action menée par plusieurs des familles concernées. Ils dépassent largement les préoccupations individuelles. C'est la crédibilité de la justice républicaine et de l'action politique qui est en jeu.

Gil DENIS

Je réitère auprès de vous ma demande d'une enquête afin que soient éclaircies les causes et les responsabilités qui ont entraîné l'échec de la justice dans cette affaire.

Je me permets de vous communiquer une copie du jugement du 26 janvier dernier et vous invite également à consulter le site www.disparusdemourmelon.org qui contient de nombreux éléments sur l'affaire.

En espérant une réponse de votre part et en étant prêt à vous rencontrer pour vous fournir toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated loop followed by a horizontal line extending to the right.

Gil DENIS
Frère de Patrice DENIS, disparu en août 1985
Président de l'association « Victimes en série »